



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC**

11 Laurier St./11 rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0B2 / Noyau 0B2  
Gatineau, Québec K1A 0S5

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Construction Services Division/Division des services de  
construction  
11 Laurier St./11 Rue Laurier  
3C2, Place du Portage  
Phase III  
Gatineau, Québec K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> réfection à l'annexe de l'édif	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> EJ078-182193/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 004
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> 20182193	<b>Date</b> 2018-03-26
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$\$FG-362-74521	
<b>File No. - N° de dossier</b> fg362.EJ078-182193	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2018-04-10</b>	<b>Time Zone</b> <b>Fuseau horaire</b> Eastern Daylight Saving Time EDT
<b>F.O.B. - F.A.B.</b>	
<b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Kelly, Jessica	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> fg362
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (873) - ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

**Les modifications suivantes aux documents de soumission entrent en vigueur immédiatement. Cet Amendement fait partie des documents de soumission. Toutes les autres termes et conditions demeurent inchangés.**

La modification 004 est émise pour les suivantes :

1. Reporter la date de clôture au **mardi 10 avril 2018 à 14 h**
  2. Question et Réponse des soumissionnaires
  3. Addenda 002
  4. Addenda 003
- 

### **1. Question et Réponse des soumissionnaires**

#### **QUESTION # 26:**

Référence Addendum Numéro 1 Question 7 - Veuillez confirmer un fabricant suggéré ou au moins une base de conception pour la cloison démontable. Ceci est requis pour l'installation, le raccordement électrique etc.

#### **RÉPONSE # 26:**

Se référer à l'addenda no. 2

---

#### **QUESTION # 27:**

Y a-t-il des sous-métiers spécifiques à utiliser pour:

- Sécurité
- TI
- Alarme incendie
- CCTV
- Boutons de panique

#### **RÉPONSE # 27:**

Soumissionner selon les plans et devis. Vous référer à la section 28 10 00, paragraphe 1.3., section 28 16 00, paragraphe 1.3., section 28 16 10, paragraphe 1.3 et 28 23 00, paragraphe 1.3.

---

#### **QUESTION # 28:**

Dessin S100: La barre plate est-elle installée sur la semelle inférieure des poutres existantes W200 x 15, typique pour toutes les poutres?

#### **RÉPONSE #28:**

Soumissionner selon les plans et devis. Reportez-vous au dessin S100.

---

**QUESTION # 29:**

En examinant le dernier amendement concernant la question 15, le tableau des portes et les plans ne correspondent pas, il y a quelques divergences entre les deux. Voir sur les plans les pages A201 et A202, les portes 100B, 107A, 125 et 212 sont représentées sur les plans comme de nouvelles portes, mais répertoriées comme existantes. À la page A202, la porte 207 est tellement obscurcie par l'étiquetage inutile de la pièce qu'il est difficile d'y voir même une porte. Nous avons besoin d'un tableau de porte révisé, ou de plans révisés, ou vous nous dites de suivre l'un ou l'autre.

**RÉPONSE # 29:**

Soumissionner selon les plans et devis. Se référer à l'addenda no. 3

---

**QUESTION # 30:**

Dessin A030 nomenclature d'intérieur – Niveau 01 Escalier A1 - Matériau de revêtement de sol existant - Dessin A 601 L'escalier 1 indique RFT4?

**RÉPONSE # 30:**

Se référer à l'addenda no. 2

---

**QUESTION # 31:**

Dessin AD202 Niveau 02 – ligne de grille A et 1 – Mur extérieur – dessin indique le retrait de la fenêtre.

**RÉPONSE # 31:**

Se référer à l'addenda no. 2

---

**QUESTION # 32:**

Dessin A020 – Nomenclature des Fenêtres - Fenêtre 120 WA2 et 120 WA3 - Type 2 et 3, aucune élévation fournie, veuillez indiquer les emplacements?

**RÉPONSE # 32:**

Se référer à l'addenda no. 2

---

**QUESTION # 33:**

Y a-t-il des éléments de livraison à long délai qui peuvent affecter le calendrier? Mécanique, électrique, architectural ou structurel.

**RÉPONSE # 33:**

Soumissionner selon les plans et devis.

---

**QUESTION # 34:**

Veillez fournir la valeur du mobilier fourni du propriétaires pour l'assurance prévue pendant la construction.

**RÉPONSE # 34:**

Soumission selon l'invitation à soumissionner, condition d'assurance CS03 et l'annexe B - Attestation d'assurance.

---

**QUESTION # 35:**

Section 06 10 53 Page 1 Point 1.1.7 Section concernée 10 22 29 - Tout l'écran de verre et la porte? - Fournir des spécifications.

**RÉPONSE # 35:**

Se référer à l'addenda no. 2

---

**QUESTION # 36:**

Dessin AD 201 et AD 202 - Note 16 Retirer le revêtement de sol - Devons-nous enlever le revêtement de sol pour toute la zone touchée par le nouveau revêtement de sol? Sur le dessin AD 201 remarque est montrée qu'à deux endroits?

**RÉPONSE # 36:**

Se référer à l'addenda no. 2

---

**QUESTION # 37:**

Veillez confirmer le motif des panneaux suspendus: ceci est obligatoire pour confirmer le modèle car les prix sont différents pour chaque collection.

**RÉPONSE # 37:**

Soumissionner selon les plans et devis. Voir également l'article 4 de la section 01 00 10

---

**QUESTION # 38:**

Quelle piste du système de panneaux suspendus a été choisie:

- combien de pistes de canal
- combien de panneaux suspendus sur chaque piste
- panneaux suspendus stationnaires ou coulissants
- longueur de chaque piste?

**RÉPONSE # 38:**

Soumissionner selon les plans et devis, se référer aux sections 09 84 13, paragraphe 2.1.1.

---

**QUESTION # 39:**

Précisez l'assemblée de construction du plancher au 2e étage, en référent à C2 A501 aucune information à l'effet du plancher existant, est-ce que le 2e étage est un plancher surlevé – béton ou dalle de bois.

**RÉPONSE # 39:**

Se référer à l'addenda no. 2

---

**QUESTION # 40:**

Après avoir lu la section 25 01 11 - Automatisation intégrée, il semble qu'il s'agisse d'une spécification ouverte et qu'il n'y a pas d'entrepreneur en contrôle de base de bâtiment que nous sommes tenus d'utiliser.

Sur le dessin M-400, la note 4 indique "Nouveau tableau de commande BAS pour l'interface avec le bâtiment C". Pouvez-vous clarifier s'il y a une exigence pour que ce système BAS soit intégré dans une autre partie avant du bâtiment C? Si oui, pouvez-vous s'il vous plaît identifier l'entreprise qui maintient ce système?

**RÉPONSE # 40:**

Soumissionner selon les plans et devis, se référer aux sections 25 01 11 et 25 05 01, paragraphe 2.1. Se référer à l'addenda no. 2 pour la modification de la note 4 du plan M-400.

---

**QUESTION # 41:**

Cherchez-vous la certification LEED pour le projet d'aménagement du bâtiment? Si oui, est-ce les exigences de certification pour LEED NC 2009 ou LEED v4? Les exigences de test de QAI sont différentes selon la certification LEED spécifique.

**RÉPONSE # 41:**

Soumissionner selon les plans et devis.

---

**QUESTION # 42:**

Pouvez-vous s'il vous plaît fournir des éclaircissements pour le dessin A 601, note 37, pièce 109, veuillez confirmer?

**RÉPONSE # 42:**

Se référer à l'addenda no. 2

---

### QUESTION # 43:

Le câblage du nouveau BAS doit-il être installé dans un conduit? La raison pour laquelle nous demandons est parce qu'il est mentionné dans différentes zones des spécifications avec des exigences différentes. C'est à dire. selon 25 30 02 (page 6 de 8):

#### 2.12 WIRING

- .1 In accordance with Section 26 27 26- Wiring Devices.
- .2 For wiring under 70 volts use FT6 rated wiring where wiring is not run in conduit. Other cases use FT4 wiring.

Mais, plus bas sur la même page, il est dit:

- .6 Electrical:
  - .1 Complete installation in accordance with Section 26 05 00- Common Work Results for Electrical.
  - .2 Refer to electrical control schematics included as part of control design schematics on drawings. Trace existing control wiring installation and provide updated wiring schematics including additions, deletions to control circuits for review by Departmental Representative before beginning Work.
  - .3 Terminate wires with screw terminal type connectors suitable for wire size, and number of terminations.
  - .4 Install communication wiring in conduit.
    - .1 Provide complete conduit system to link Building Controllers, field panels and OWS(s).
    - .2 Conduit sizes to suit wiring requirements and to allow for future expansion capabilities specified for systems.
    - .3 Maximum conduit fill not to exceed 40%.
    - .4 Design drawings do not show conduit layout.

Habituellement, le câblage qui est dissimulé dans les plafonds suspendus et les cavités murales N'EST PAS requis pour être conduit dans un conduit, mais nous posons la question pour confirmer quelle est l'intention réelle de ce projet.

### RÉPONSE # 43:

Se référer au devis, section 25 05 60, article 2.3.1, section 25 30 02, article 3.1.6.4 et section 26 05 21, paragraphe 3.3.1.

---

### QUESTION # 44:

Station de travail opérateur: Un frontal Web (représentant les graphiques du système, etc.) serait-il acceptable pour ce projet? De cette façon, un accès à distance ne serait pas être requis à 100% car l'application Web pourrait être accessible à distance. Veuillez confirmer.

### RÉPONSE # 44:

Soumissionner selon les plans et devis. Se référer à la section 25 10 02.

---

**QUESTION # 45:**

- .5 Carbon dioxide monitoring
- .1 Each floor is equipped with a carbon dioxide sensor. The BAS monitor the CO<sub>2</sub> concentration and trigger an alarm to the BAS is a sensor reads a CO<sub>2</sub> concentration exceeding 1,400 ppm (adjustable). BAS to keep a record (trend) of CO<sub>2</sub> concentration from every sensor in 10 minutes' intervals (adjustable). Trends shall be recorded for a duration of 12 months minimum.

Le devis mentionne un monitoring CO2. Devons-nous fournir des sondes? Les capteurs sont-ils présents? Les capteurs ne sont pas représentés sur les plans et ne sont pas mentionnés dans la séquence des opérations.

**RÉPONSE # 45:**

Soumissionner selon les plans et devis. Se référer au plan M-300 pour l'emplacement des sondes de CO2. Se référer à la section 25 90 01, article 1.2.5 pour la séquence de contrôle.

---

**QUESTION # 46:**

Quelle est la fonction / séquence de fonctionnement pour ledit ventilateur d'extraction?

**RÉPONSE # 46:**

Soumissionner selon les plans et devis. Se référer au plan E-202, identification no. 1 pour le type d'opération.

---

**QUESTION # 47:**

Plinthes chauffantes: Le chauffage de la plinthe du périmètre secondaire est-il contrôlé par le système VRF? Sommes-nous responsables de la récupération des AO supplémentaires pour la production de chaleur des plinthes et du statut DI des ventilo-convecteurs connectés aux plinthes chauffantes?

**RÉPONSE # 47:**

Se référer à l'addenda 02.

---

**QUESTION # 48:**

BAS Front End: Quel est l'emplacement du bureau de gestion des installations du propriétaire qui abritera le front-end BAS?

**RÉPONSE # 48:**

Se référer à l'addenda 02.

---

**QUESTION # 49:**

Le devis indique une largeur minimale de 100 mm. Nous devons demander si mon 80mm est acceptable vu que nous pouvons installer la même électricité / plomberie / etc comme un mur standard.

**RÉPONSE # 49:**

Soumissionner selon les plans et devis.

---

**QUESTION # 50:**

Veuillez confirmer si une intervention syndicale ou non syndicale est requise pour l'installation des partitions démontables.

**RÉPONSE # 50:**

L'utilisation de la main-d'œuvre syndicale ou non syndical doit être déterminée par le soumissionnaire.

---

**QUESTION # 51:**

Veuillez confirmer si la construction des cloisons démontables doivent avoir lieu pendant les heures régulières ou après les heures normales.

**RÉPONSE # 51:**

Soumissionner selon les plans et devis. Voir également l'article 4.4 de la section 01 00 10.

---

**QUESTION # 52:**

Si des exigences de main-d'œuvre sont requises après les heures régulières, veuillez préciser l'heure de début.

**RÉPONSE # 52:**

Soumissionner selon les plans et devis. Voir également l'article 4.4 de la section 01 00 10.

---

**QUESTION # 53:**

Les livraisons doivent-elles être programmées pendant les heures régulières ou après les heures de travail?

**RÉPONSE # 53:**

Soumissionner selon les plans et devis. Voir également l'article 4.4 de la section 01 00 10

---

**QUESTION # 54:**

Existe-t-il un quai de chargement, capable d'accepter un camion de 53 pieds disponible pour les livraisons?

**RÉPONSE # 54:**

Soumissionner selon les plans et devis. Voir également l'article 12.5.2.2 de la section 01 00 10.

---

**QUESTION # 55:**

Y a-t-il un ascenseur de fret et / ou de passagers disponible? Si oui, veuillez fournir les dimensions et / ou les dessins.

**RÉPONSE # 55:**

Soumissionner selon les plans et devis. Se référer à l'addenda no. 2

---

**QUESTION # 56:**

Veuillez clarifier et / ou confirmer si un dessin estampillé spécifique au projet et / ou une lettre de conformité par un ingénieur des licences en Ontario.

**RÉPONSE # 56:**

Soumissionner selon les plans et devis. Voir également section 10 22 19. Soumissionner selon les plans et devis, se référer aux sections 23 05 48 article 1.2.2.1; 23 81 23 article 1.3.3.1; 26 05 31, article 1.3.3.1; 26 05 49.01 articles 1.4.3 & 1.5.2; 26 33 53, article 1.3.3.1; 26 36 23 article 1.3.3.1; 26 41 99 article 1.3.3.1; 28 16 10 article 1.4.3.1; 28 31 00.00.01 article 1.4.3.1.

---

**QUESTION # 57:**

Le devis exige qu'aucun forage ne soit fait dans les planchers, mais afin de répondre aux exigences de contreventement (latéral) du CBO, notre système doit être ancré à la dalle ci-dessous. S'il vous plaît confirmer l'acceptation.

**RÉPONSE # 57:**

Se référer à l'addenda no. 3

---

**QUESTION # 58:**

Des maquettes sont requises conformément au devis des cloisons démontables: Une visite guidée d'une salle d'exposition sera-t-elle acceptable?

**RÉPONSE # 58:**

Soumissionner selon les plans et devis. Voir également section 10 22 19.

---

**QUESTION # 59:**

Conformément aux dessins d'appel d'offres émises, les portes en bois des cloisons démontables doivent être finies dans un fini «ST». En raison de l'incapacité du fabricant à garantir la consistance entre les finis de teinture fournies par divers fournisseurs

A): Un «bois d'espèces d'érable à l'état brut» serait-il acceptable? La porte brute serait ensuite fini sur place par d'autres pour assurer une finition plus uniforme des finis pour toutes les portes.

B:) Un fini de placage de bois d'érable fini à l'usine qui ressemble étroitement à la finition de teinture «ST-1» serait-il acceptable?

**RÉPONSE # 59:**

Soumissionner selon les plans et devis. Voir également section 08 14 16 et 10 22 19.

---

**QUESTION # 60:**

Selon le devis des cloisons démontables, le type de vitre à utiliser pour obtenir un indice STC de 31. Cependant, les dessins d'appel d'offres émis indiquent que le DP-1.2 doit atteindre un STC de 45. Veuillez confirmer que le devis est juste.

**RÉPONSE # 60:**

Se référer à l'addenda no. 3

---

**QUESTION # 61:**

Le devis des cloisons démontables, indique qu'il existe des cloisons démontables à simple ou double vitrage, mais aucune référence aux cloisons à double vitrage n'a pu être trouvée dans les dessins.

A): Veuillez confirmer qu'il n'y a pas de cloisons démontables à double vitrage.

B:) Si des cloisons démontables à double vitrage sont requises, est-il acceptable de proposer une autre solution capable de satisfaire à la note STC de 38 selon le devis des cloisons démontables?

**RÉPONSE # 61:**

Se référer à l'addenda no. 3

---

**QUESTION # 62:**

Tableau blanc et tableaux d'affichage : Les tableaux blancs et les tableaux d'affichage ne sont-ils pas considérés comme faisant partie intégrante des partitions démontables à inclure dans le cadre de travail des fournisseurs de partitions démontables?

**RÉPONSE # 62:**

Soumissionner selon les plans et devis.

---

**QUESTION # 63:**

En raison des exigences du fabricant, des charnières exclusives sont requises. S'il vous plaît confirmer l'acceptation?

**RÉPONSE # 63:**

Soumissionner selon les plans et devis. Voir également l'article 2.2.1 de la section 08 71 00

---

**QUESTION # 64:**

En raison des exigences du fabricant, des gâches électriques exclusives (Rutherford Controls RCI L6505) sont requises. S'il vous plaît confirmer l'acceptation.

**RÉPONSE # 64:**

Soumissionner selon les plans et devis. Se référer à la section 28 10 00 article 2.8.

---

**QUESTION # 65:**

Film de vitrage à installer sur les parois et portes en verre dans les murs mobiles. Le film de vitrage qui sera installé sur les murs mobiles sera-t-il fourni par le fournisseur du mur mobile?

**RÉPONSE # 65:**

Soumissionner selon les plans et devis.

---

**QUESTION # 66:**

Veuillez confirmer que tous les dispositifs de commande d'éclairage et les dispositifs / câbles de commande à écran tactile seront fournis par d'autres (Division 26) sur place et que le fabricant de cloisons démontables est seulement responsable de fournir les boîtiers encastrés et les conduits métalliques installés en usine dessins conformément au devis et aux dessins.

**RÉPONSE # 66:**

Soumissionner selon les plans et devis. Se référer aux sections 26 09 43, 26 27 26. Se référer à l'addenda no. 2

---

**QUESTION # 67:**

Veuillez confirmer que tous les dispositifs de commande de CVCA et de contrôle / fils seront fournis par d'autres sur place et que le fabricant de cloisons démontables est seulement responsable de fournir le boîtier encastré et le conduit EMT installés en usine conformément au devis et aux dessins.

**RÉPONSE # 67:**

Soumissionner selon les plans et devis. Se référer à la division 23 and 25. Se référer à l'addenda no. 2.

---

**QUESTION # 68:**

Veillez confirmer que tous les dispositifs de commande d'éclairage et les dispositifs / câbles de commande à écran tactile seront fournis par d'autres (Division 26) sur place et que le fabricant de cloisons démontables est uniquement responsable de fournir les boîtiers encastrés et les conduits EMT installés en usine conformément aux spécifications et aux dessins.

**RÉPONSE # 68:**

Soumissionner selon les plans et devis. Se référer à la division 28. Se référer à l'addenda no. 2.

---

**QUESTION # 69:**

Veillez confirmer que tous les dispositifs de commande d'éclairage et les dispositifs / câbles de commande à écran tactile seront fournis par d'autres (Division 26) sur place et que le fabricant de cloisons démontables est seulement responsable de fournir les boîtiers encastrés et les conduits EMT installés en usine conformément aux devis et aux dessins.

**RÉPONSE # 69:**

Soumissionner selon les plans et devis. Se référer aux sections 26 09 43, 26 27 26. Se référer à l'addenda no. 2.

---

**QUESTION # 70:**

En raison de l'offre standard du fabricant, veuillez confirmer que les dispositifs de sortie et les plaques frontales de qualité commerciale «Decora» sont acceptables.

**RÉPONSE # 70:**

Soumissionner selon les plans et devis. Se référer aux section 26 27 26.

---

**QUESTION # 71:**

Les spécifications indiquent que toutes les plaques de recouvrement doivent être en acier inoxydable d'un fabricant. Veuillez confirmer que toutes les plaques de recouvrement en acier inoxydable de remplacement seront fournies et installées par d'autres sur place.

**RÉPONSE # 71:**

Soumissionner selon les plans et devis. Se référer aux sections 26 27 26 et 27 05 28.

---

**QUESTION # 72:**

Quel logiciel de contrôle d'accès utilisent-ils?

**RÉPONSE # 72:**

Soumissionner selon les plans et devis. Se référer à la section 28 10 00 articles 1.3 et 2.1. Vous référer aussi à l'addenda 03.

---

**QUESTION # 73:**

Quels sont les panneaux de contrôle d'accès existants et les quantités?

**RÉPONSE # 73:**

Soumissionner selon les plans et devis. Se référer à la section 28 10 00 articles 1.3 et 2.1. Vous référer aussi à l'addenda 03.

---

**QUESTION # 74:**

Quel type de lecteurs de cartes existent?

**RÉPONSE # 74:**

Soumissionner selon les plans et devis. Se référer à la section 28 10 00 articles 1.3 et 2.1. Vous référer aussi à l'addenda 03.

---

**QUESTION # 75:**

Est-ce toutes les portes d'accès par cartes existantes sont encore en état de marche? Tels que les lecteurs et les gâches électriques?

**RÉPONSE # 75:**

Soumissionner selon les plans et devis. Se référer à la section 28 10 00 articles 1.3 et 2.1. Vous référer aussi à l'addenda 03.

---

**QUESTION # 76:**

Le logiciel existant est-il toujours pris en charge?

**RÉPONSE # 76:**

Soumissionner selon les plans et devis. Se référer à la section 28 10 00 articles 1.3 et 2.1. Vous référer aussi à l'addenda 03.

---

**QUESTION # 77:**

Si un système de caméra existe, qui est le fabriquant?

**RÉPONSE # 77:**

Soumissionner selon les plans et devis. Se référer à la section 28 23 00 article 1.3.

---

**QUESTION # 78:**

Un permis de construire est-il requis? Si oui, est-ce que c'est la responsabilité de l'entrepreneur de soumettre la demande ou de payer pour le permis?

**RÉPONSE # 78:**

Soumissionner selon les plans et devis. Voir également l'article 2 de la section 01 00 10

---

**QUESTION # 79:**

Une visite supplémentaire du site peut-elle être organisée pour cet appel d'offres?

**RÉPONSE # 79:**

La demande d'une visite supplémentaire du site n'est pas acceptée pour le moment.

---

**QUESTION # 80:**

En ce qui concerne ce projet, les spécifications démontre pour;. "6 Le système de cloisons démontables et ses composants doivent être installés sans percer ni visser dans les planchers ou les cloisons en plaques de plâtre. " Comme le client demande également des meubles et peut-être d'autres menuiseries de pendre des murs, nous considérons ceci dangereux pour une cloison démontable qui ne peut pas être attachée d'une manière ou d'une autre au bâtiment de base. À moins que ce terme puisse être rectifié pour nous permettre de sécuriser, nous ne ferons pas d'offre sur ce projet.

**RÉPONSE # 80:**

Se référer à l'addenda no. 3

---

**QUESTION # 81:**

Amendement 2, la question 12 se réfère aux EXTINCTEURS D'INCENDIE, EX-2, montrés sur les dessins mais non noté dans les spécifications.

**RÉPONSE # 81:**

Se référer l'addenda 03

---

**QUESTION # 82:**

Veuillez voir ci-dessous les questions de mon sous-traitant : J'aurai besoin de savoir quel type de modèle pour les panneaux HP 1.1, 1.2, 1.3, 2.1, 2.2, 2.3. Et quel type de rail qui a été sélectionner par l'Architect.

**RÉPONSE # 82:**

Soumissionner selon les plans et devis, se référer aux sections 09 84 13, paragraphe 2.1.1. Se référer l'addenda 03

---

**QUESTION # 83:**

Le paragraphe 3.1.2.2 de la section 03 30 00 indique que l'isolant doit s'étendre à 600 mm du bord de la dalle, mais le dessin A010, détail D1, indique 2 mètres, veuillez confirmer ce qui est correct. Aucun goujon aux dalles existantes n'est indiqué, aucun joint de dilatation n'est indiqué.

**RÉPONSE # 83:**

Se référer l'addenda 03

---

**QUESTION # 84:**

Avez-vous le contact de l'entrepreneur en contrôle?

**RÉPONSE # 84:**

Soumissionner selon les plans et devis, se référer aux sections 25 01 11 et 25 05 01, paragraphe 2.1.

---

**QUESTION # 85:**

Un fournisseur de cloisons mobiles a fait le commentaire suivant: "Nous ne pensons pas que les murs mobiles doivent être utilisés autour du réservoir d'eau chaude, la construction de cloisons sèches doit être substituée." De plus, la section 05 50 00 2.4, 2.5 et 2.6 indique que ces supports doivent être faits d'acier de construction, mais ils peuvent être fabriqués avec des câbles d'aéronef, des ossatures en acier et des vis autotaraudeuses pour réduire les coûts. Veuillez confirmer que ces méthodes de construction sont acceptables.

**RÉPONSE # 85:**

Soumissionner selon les plans et devis.

---

**QUESTION # 86:**

Qui est responsable du matériel de télécommunications? considérant qu'il n'est pas indiqué dans les spécifications, c.-à-d. Câbles CAT6 en cuivre ou en fibre optique Câblage et connectivité Panneaux de brassage dans les racks / armoires.

**RÉPONSE # 86:**

Soumissionner selon les plans et devis. Se référer à la division 27.

---

Solicitation No. - N° de l'invitation  
EJ078-182193

Amd. No. - N° de la modif.  
004

Buyer ID - Id de l'acheteur  
FG 362

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
20182193

File No. - N° du dossier  
FG362 EJ078-182193/A

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME  
R.03736.001

---

## **ADDENDA 002**

**Les modifications suivantes aux documents de soumission entrent en vigueur immédiatement. Le présent addenda fera partie des documents contractuels.**

## DESSINS

- .1 Dessin A005: Legend – Components Types
  - .1 Ajouter “FILE 4.1 CLASSEUR, NON INCLUS AU CONTRAT”
  - .2 Ajouter “FILE 5 CLASSEUR À 4 TIROIRS, NON INCLUS AU CONTRAT”
  - .3 Remplacer “MA1.1 BRAS DE SURVEILLANCE” avec “MA1.1 BRAS DE SURVEILLANCE, NON INCLUS AU CONTRAT”.
  - .4 Remplacer “MA2.1 BRAS DE SURVEILLANCE, DE MONTAGE AU PLAFOND” avec “MA2.1 BRAS DE SURVEILLANCE, DE MONTAGE AU PLAFOND, NON INCLUS AU CONTRAT”
  - .5 Remplacer “SHR-1.1 DÉCHIQUETEUSE” avec “SHR-1.1 DÉCHIQUETEUSE NIC”.
  - .6 Remplacer “TAB 16 PATTES-POTEAUX DE TABLE DE TRAVAIL RECTANGULAIRE” avec “TAB 14 PATTES-POTEAUX DE TABLE DE TRAVAIL RECTANGULAIRE, NON INCLUS AU CONTRAT”
  - .7 Remplacer “M1 MIROIR” avec “M1 – MIROIR457 x 1220”
- .2. Dessin A020 –PORTES ET FENÊTRES
  - .1 Dans NOMENCLATURE DES PORTES, version française seulement, supprimer la porte 100E.
- .3. Dessin A030 – LOCAUX
  - .1 Dans la pièce A1 ESCALIERS - SORTIE DU NORD :
    - .1 Changer le matériel du plancher à RTF4.  
Changer la plynthe à RB.
- .4 Dessin A501 - Coupe
  - .1 Ajouter la note suivante au dessin B4, Niveau 01 et Niveau 02:  
“ASSEMBLÉ DE PLANCHER  
16mm CONTREPLAQUÉ EN ÉPINETTE EMBOUVETÉ  
38mm X 20ga PLATEAU EN ACIER  
ISOLATION D’ÉDIFICE EN MÉTAL  
AVEC CHEVAUCHEMENT AUTO-ÉTANCHÉIFIER COMPAC  
CADRE STRUCTURALE EN ACIER ”
- .5 Dessin A601 – FINITIONS DE PLANCHER, AU NIVEAU 01
  - .1 Supprimer la Note 37.
- .6 Dessin AD201 – OUVRAGES DE DÉMOLITION – PLAN D’ÉTAGE, AU NIVEAU 01
  - .1 Remplacer note 16 avec:  
16 ENLEVER LA FINITION DE PLANCHER DANS TOUTES LES ESPACES AFFECTÉE PAR UN NOUVEAU MATÉRIEL DE PLANCHER.

**Les modifications suivantes aux documents de soumission entrent en vigueur immédiatement. Le présent addenda fera partie des documents contractuels.**

7. Dessin AD202 – OUVRAGES DE DÉMOLITION – PLAN D'ÉTAGE, AU NIVEAU 02
  - .1 La fenêtre à la trame A1, changer la ligne pointillé à une ligne continue. La fenêtre demeure existante (ceci s'applique seulement à la version anglaise).
  - .2 Remplacer note 16 avec:
    - 16 ENLEVER LA FINITION DE PLANCHER DANS TOUTES LES ESPACES AFFECTÉE PAR UN NOUVEAU MATÉRIEL DE PLANCHER.
- .8 M-001 Légende mécanique, rév. 1 (Dessin modifié, croquis SKT-01 émis)
  - .1 Supprimer entièrement la légende des équipements de protection incendie.  
Remplacer par la légende des équipements de protection incendie selon le croquis SKT-01 joint au présent addenda.
- .9 M-400 - Mécanique – Ventilation Nouvel Aménagement, rév. 1 (dessin modifié, non émis)
  1. Supprimer la note d'identification no. 4 entièrement.  
Remplacer par: New BAS control panel to be installed in electrical room. Coordinate final position on site with existing equipment at this location. There are four (4) temperature sensor and one sump pit alarm signal in the crawl space to be intercepted and re wired to new MCU. Refer to control diagrams and specifications for other control points to be connected. Nouveau panneau de contrôle BAS à installer dans la salle électrique. Coordonner la position finale sur le site avec l'équipement existant à cet endroit. Il y a quatre (4) sondes de température et un signal d'alarme de puisard dans le vide sanitaire qui doivent être interceptés et recâblés au nouveau C.P. Se référer aux diagrammes de contrôle et aux devis pour d'autres points de contrôle à raccorder.
- .10 M-401 – Mechanical – Ventilation Schedules, rev. 1 (Drawing modified, not issued)
  1. In fan coils schedule for level 01, delete description type for FC-046-L01 and FC-047-L02 entirely.  
Replace with: Wall Mounted Cassette.
- .11 M-500 – Diagrammes de Contrôles, rév. 1 (Dessin modifié, croquis SKT-02 émis)
  - .1 Supprimer entièrement la portion contrôle du chauffage périmétrique présenté dans les détails no. 1 et no. 2.  
Remplacer par le détail de raccordement du chauffage périmétrique tel qu'indiqué sur le croquis SKT-02.

**Les modifications suivantes aux documents de soumission entrent en vigueur immédiatement. Le présent addenda fera partie des documents contractuels.**

- .12 E-100 – Électrique éclairage nouvel aménagement, rév. 1 (Plan modifié, non émis)
  - .1 Supprimer les deux colonnes suivantes du tableau “LUMINAIRES LIST”: Colonne “LENGTH” et colonne “INITIAL LUMENS”.
  - .2 Supprimer les deux colonnes suivantes du tableau “LISTE DES LUMINAIRES”: Colonne “LONGUEUR” et colonne “LUMENS INITIAL ».
- .13 E-202 – Électrique - Services chauffage et refroidissement, rév. 1 (Plan modifié, non émis)
  - .1 Ajouter la note générale 1 :  
L’entrepreneur doit protéger les plinthes électriques existantes contre la poussière et les dommages mécaniques. L’entrepreneur doit nettoyer les plinthes électriques à l’extérieur et à l’intérieur durant le nettoyage final.

## DEVIS

- .1 Section 01 00 10 Instructions générales
  - .1 Ajouter article 4.2.3, “Les meubles mobiles seront fournis et installés par d’autres.”
  - .2 Remplacer article 4.2.4.1 avec:
    - 4.2.4.1 “L’achèvement des travaux par les divisions 26, 27 et 28, y compris les raccordements aux meubles.”
  - .3 Remplacer article 11.2 avec:
    - 11.2 L’ascenseur accessible existant ne doit pas être utilisé pour le transport de personnel ou de matériaux.
      - .1 Proteger la montée d’ascenseur de poussière et debris.
      - .2 Nettoyer la montée d’ascenseur à la fin du travail.
  - .4 Ajouter article 11.8:
    - 11.2 Le stationnement sera disponible sur le site sans frais supplémentaires.
  - .5 Ajouter article 11.9:
    - 11.2 Le bâtiment annexe peut être utilisé comme bureau de chantier.
- .2 Section 01 35 30 – Santé et de sécurité.
  - .1 Ajouter article 2.5:
    - .5 Assurez-vous qu’un permis d’accès aux espaces clos distinct est publié chaque fois que le travail doit être effectué dans le vide sanitaire ou tout autre espace confiné conformément à O.Reg.632/05.
  - .2 Ajouter article 8.5:
    - .5 Se conformer au Règlement de l’Ontario sur les espaces clos, Règl.. 632/05.
- .3 Section 06 10 53 Divers Travaux De Charpenterie Brute.
  - .1 Supprimer article 1.1.7.
  - .2 Dans les articles 2.1.5 and 3.2.10 remplacer “zones spéciales de discussions (« SDA »)” avec “Salle de communication avec le client”.

**Les modifications suivantes aux documents de soumission entrent en vigueur immédiatement. Le présent addenda fera partie des documents contractuels.**

- .4 Section 09 21 16 Revêtements en plaques de plâtre
  - .1 Remplacer article 1.3.1 avec:
    - 1.3.1 “Salle de communication avec le client: Une salle conçue pour la discussion avec le client.”
  - .2 Dans l’article 3.3.2.2.5, remplacer “zones spéciales de discussions (« SDA »)” avec “Salle de communication avec le client”.
  
- .5 Section 10 22 19 Cloisons Démontables
  - .1 Article 2.2.4, remplacer “Électricité et communications:” avec “Électricité et communications, et sécurité:”
  - .2 Remplacer article 2.2.4.1 avec:
    - .1 Coordonner les installations d’électricité, de communications et de sécurité avec les divisions 26, 27 et 28.
  
- .6 (Devis français seulement) - Section 10 44 16.19 - Extincteurs Portatifs et Couvertures de Sécurité
  - 1. Ajouter la section en entier, voir pièce ci-jointe.
  
- .7 Section 23 82 00 – CVCA Équipements Décentralisés - Ventilation
  - 1. Supprimer le paragraphe 2.1.1.19 en entier.  
Remplacer par : L'unité extérieure doit être en mesure de fonctionner en mode refroidissement seulement à une température extérieure (bulbe sec) de -20°C à 50°C. Le fabricant doit fournir une confirmation que l’unité peut fonctionner dans ce mode d’opération à puissance réduite jusqu’à une température extérieure (bulbe sec) de -35°C.
  - 2. Supprimer le paragraphe 2.1.1.21 en entier.  
Remplacer par : En mode de fonctionnement simultané avec refroidissement, le système doit pouvoir s'utiliser à une température ambiante extérieure de -20°C à 27°C (bulbe sec). Le fabricant doit fournir une confirmation que l’unité peut fonctionner dans ce mode d’opération à puissance réduite jusqu’à une température extérieure (bulbe sec) de -35°C.
  - 3. Supprimer le paragraphe **2.2.4.1.4** en entier.  
Remplacer par: Le châssis doit être de 610 x 610mm.
  
- .8 Section 23 84 13 - Humidificateurs
  - 4. Supprimer le paragraphe 2.1.6 en entier.  
Remplacer par : Taille et performance: 4,5 kg/h, 575/3/60-6.5amp, c/a distributeur de vapeur monté sur conduit, 1,5 m de distance d'absorption maximum, 20 à 100% de modulation.  
Contrôles: Bacnet IP.

**Les modifications suivantes aux documents de soumission entrent en vigueur immédiatement. Le présent addenda fera partie des documents contractuels.**

.9 Section 25 05 01 – SGE : Prescriptions Générales

1. Supprimer le paragraphe 1.5.8 en entier.

Remplacer par: Pour cette installation, le système SGE doit être accessible à distance par le personnel désigné via le WAN à des fins de surveillance et de programmation. L'entrepreneur en SGE doit coordonner avec le Représentant du Ministère et fournir tout le matériel, les logiciels, les passerelles, etc. nécessaires pour permettre la connexion à distance au SGE via une connexion WAN. Cela comprend tout le matériel, les logiciels, la programmation et la mise en service nécessaires. Toutes les alarmes doivent être communiquées par courrier électronique à une adresse électronique déterminée par le Représentant du Ministère.

.10 Section 26 05 00 – Électricité – Exigences générales concernant les résultats des travaux

1. Ajouter le paragraphe 1.2.3 en entier.

.3 Amendements de l'Ontario au CSA C22.1-15, Code Canadien de l'Électricité, Partie 1 (OESC).

2. Ajouter le paragraphe 1.4.8 en entier

.8 Revue des plans par ESA

.1 L'entrepreneur est responsable de soumettre les plans et devis au département « ESA Plan Review » pour un audit et une revue générale selon les exigences de l'article 2-010 du CSA C22.1 avec les amendements de l'Ontario (OESC).

.2 L'entrepreneur doit assumer tous les coûts associés à cette exigence.

3. Ajouter le paragraphe 1.4.9 en entier.

.9 Étude de coordination sélective

.1 Une étude de coordination sélective doit être complétée par l'entrepreneur et envoyée pour vérification au représentant du ministère, avant de soumettre les dessins d'atelier. L'étude doit inclure tous les dispositifs de protection du réseau de distribution électrique de secours jusqu'au panneau de commutation #10 ou TG et du système de distribution électrique complet du bâtiment jusqu'au disjoncteur principale du panneau de commutation #2 dans la salle électrique B081 du sous-sol de l'aile "B". L'étude doit être préparée par un ingénieur, membre de l'Ordre des ingénieurs de l'Ontario (PEO). Toutes les informations seront présentées sous forme de rapport, signé et scellé par l'ingénieur.

.2 L'étude doit être conforme à toutes les exigences du Code Électrique de l'Ontario en vigueur.

.3 Le rapport doit inclure les courbes de coordination superposées ainsi qu'un tableau récapitulatif énumérant le fabricant et le modèle pour tous dispositifs de protection contre les surintensités ainsi que tous les paramètres d'ajustements recommandés. Une confirmation écrite que les dispositifs de protection contre les surintensités proposés, ajustés ou sélectionnés comme recommandé, vont assurer la coordination

**Les modifications suivantes aux documents de soumission entrent en vigueur immédiatement. Le présent addenda fera partie des documents contractuels.**

sélective spécifiée doit être incluse dans l'étude. Si les dispositifs de surintensité proposés initialement pour le projet ne peuvent pas assurer la coordination sélective désirée, le rapport doit inclure les recommandations pour les changements nécessaires de dispositifs de protection.

4. Ajouter le paragraphe 3.7.2 en entier.
  - .2 L'entrepreneur doit aussi faire les ajustements sur les dispositifs de protection existants selon les recommandations de l'étude de coordination sélective demandé dans la partie 1 de la présente section.

.11 Section 26 50 00 – Éclairage

1. Ajouter paragraphe **1.3.2.4** en entier.
  - .4 Fournir un calcul complet de l'éclairage de toutes les pièces selon les exigences indiquées dans la partie 2.
2. (Devis français seulement) Supprimer l'article 2.1.4. en entier.  
Remplacer par : Les blocs d'alimentation pour gradation à basse tension doivent être compatibles avec un contrôleur 0-10 Vdc. Tous les appareils d'éclairage à DEL et leurs composants doivent, au minimum, respecter toutes les normes de référence énumérées ci-dessus.
3. Ajouter paragraphe 2.1.6 en entier.
  - .6 L'évaluation L70 doit être au minimum de 50 000 heures.
4. Supprimer le paragraphe 2.4.1.1.5 en entier.  
Remplacer par : Gradation 0-10V jusqu'à 1%
5. Ajouter les paragraphes 2.4.1.1.13, 2.4.1.1.14 et 2.4.1.1.15 en entier.
  - .13 Support de lentille moulés par injection pour accès facile, sans outils, au circuit de la DEL.
  - .14 Couvercle en métal sur les côtés de forme conique pour augmenter la distribution de lumière et le rendu esthétique.
  - .15 Attache pour grille métallique en T intégré au boîtier.
6. (Devis français seulement) Les paragraphes 2.4.1.3 jusqu'au paragraphe 2.4.1.15 doivent être renuméroté par 2.4.1.2 jusqu'à 2.4.1.14 afin de concorder avec la numérotation du devis en anglais.
7. Supprimer le paragraphe 2.4.1.3.4 en entier.
  - .4 Réflecteur transparent semi-spéculaire fait d'une pièce verticale parabolique en aluminium avec une collerette « flange » blanche.
8. Ajouter les paragraphes 2.4.1.3.13 et 2.4.1.3.14 en entier.
  - .13 Indice de protection : IP66 et fait pour installation dans une douche.
  - .14 Rétention de la garniture: Réflecteurs maintenus avec deux ressorts de torsion retenant la bride fermement à la surface du plafond fini.
9. Ajouter le paragraphe 2.4.1.4.12 en entier.

**Les modifications suivantes aux documents de soumission entrent en vigueur immédiatement. Le présent addenda fera partie des documents contractuels.**

- .12 Réflecteur transparent semi-spéculaire fait d'une pièce verticale parabolique en aluminium avec une collerette « flange » blanche.
- 10. Supprimer le paragraphe 2.4.1.6.5 en entier.  
Remplacer par: Gradation 0-10V jusqu'à 1%
- 11. Ajouter les paragraphes 2.4.1.6.13, 2.4.1.6.14 et 2.4.1.6.15 en entier.
  - .13 Support de lentille moulés par injection pour accès facile, sans outils, au circuit de la DEL.
  - .14 Couvercle en métal sur les côtés de forme conique pour augmenter la distribution de lumière et le rendu esthétique.
  - .15 Attache pour grille métallique en T intégré au boîtier.
- 12. (Devis français seulement) Supprimer l'article 2.4.1.11.3 en entier.  
Remplacer par : Couleur du fini extérieur: Revêtement en poudre blanc mat.
- 13. Supprimer le paragraphe 2.4.1.11.10 en entier.  
Remplacer par : Flux lumineux initiale : 4000 minimum (500 lumens/300mm) avec un éclairage de 50% directe et 50% indirecte.
- 14. Supprimer le paragraphe 2.4.1.11.14 en entier.
- 15. Supprimer le paragraphe 2.4.1.12.1 en entier.  
Remplacer par: Appareil DEL de type réglette "Strip" formé d'un boîtier en aluminium de forte épaisseur et capuchons de couleur similaire.
- 16. Supprimer le paragraphe 2.4.1.12.4 en entier.  
Remplacer par: Optique: DELs aux phosphores regroupés ensemble avec un revêtement pour la chambre optique et le matériel de la lentille de qualités supérieurs pour obtenir un éclairage doux.
- 17. Supprimer le paragraphe 2.4.1.12.6 en entier.  
Remplacer par: Dimensions : 1220mm (+/- 2%) long \* 19mm maximum de hauteur.
- 18. Supprimer le paragraphe 2.4.1.12.7 en entier.  
Remplacer par : Flux lumineux initial: 1320 lumens minimum.
- 19. Supprimer le paragraphe 2.4.1.13.2 en entier.  
Remplacer par : Construction en aluminium extrudé d'épaisseur 3mm (6061-T6 alliage d'aluminium).
- 20. Supprimer le paragraphe 2.4.1.13.10 en entier.  
Remplacer par : Dimensions (+/- 2%): 914mm de diamètre x 159mm de hauteur.
- 21. Ajouter le paragraphe 2.4.1.13.15 en entier.
  - .15 Contrôleur de haute efficacité avec protection contre les court-circuits, surtension et surtempérature.
- 22. Supprimer le paragraphe 2.4.1.14.2 en entier.  
Remplacer par : Verre transparent soufflé incluant un support en métal fait d'un trépied inversé (support de l'appareil) en nickel satiné et suspendu par son câble d'alimentation.
- 23. Supprimer le paragraphe 2.4.1.14.5 en entier.

**Les modifications suivantes aux documents de soumission entrent en vigueur immédiatement. Le présent addenda fera partie des documents contractuels.**

- Remplacer par : Module DEL et lampe montés directement sur le dessous du support de l'appareil à l'intérieur du verre transparent soufflé.
24. Supprimer le paragraphe 2.4.1.14.6 en entier.  
Remplacer par : Température: Se référer à la nomenclature des luminaires sur le plan.
25. Supprimer le paragraphe 2.4.1.14.8 en entier.  
Remplacer par : Verre transparent soufflé de dimensions (+/- 10%): 356mm diamètre x 343mm H. Hauteur incluant le support en métal.
26. Ajouter l'article 2.5 en entier.

## **2.5 NIVEAUX D'ÉCLAIRAGES ET RATIOS D'UNIFORMITÉ**

- .1 La sélection des appareils d'éclairage mentionnés ci-haut doivent fournir les niveaux minimum d'éclairage moyen et les ratios d'uniformités maximum indiqués au plan E-101. Les calculs des niveaux d'éclairages doivent être fait à 700mm au-dessus du plancher fini sur une grille espacée de 500mm x 500mm avec des réflectances de 80% au plafond, 50% aux murs et 20% au plancher.
27. Ajouter le paragraphe 3.3.2 en entier.  
Les appareils d'éclairage installés sur les tuiles acoustiques doivent être supportés à partir des T métalliques de la grille de plafond avec des supports en métal fournis par le fabricant de l'appareil d'éclairage.

**FIRE PROTECTION**  
**PROTECTION INCENDIE**



EX

SEMI-RECESSED FIRE EXTINGUISHER & CABINET (SEE SPECIFICATIONS FOR DESCRIPTION)  
ARMOIRE ET EXTINCTEUR PORTATIF SEMI-ENCASTRÉS (VOIR DESCRIPTION AU DEVIS)



EX

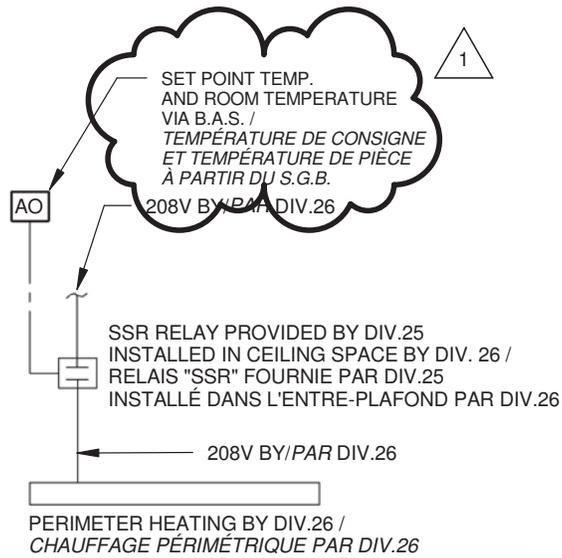
SURFACE MOUNTED FIRE EXTINGUISHER (SEE SPECIFICATIONS FOR DESCRIPTION)  
EXTINCTEUR PORTATIF EN SURFACE (VOIR DESCRIPTION AU DEVIS)

VENTILATION AND AIR CONDITIONING



2018-03-19

project <b>SIR LEONARD TILLEY BUILDING ANNEX FIT-UP</b> 719 HERON RD, OTTAWA ONTARIO	projet 719 HERON RD, OTTAWA ONTARIO	Designed By Date Drawn By Date Reviewed By Date	Conçu par (yyyy/mm/dd) Dessiné par (yyyy/mm/dd) Examiné par (yyyy/mm/dd)	Public Works and Government Services Canada Travaux publics et services gouvernementaux Canada Real Property Branch Direction générale des biens immobiliers
		Approved By Date Tender Project Manager	Approuvé par (yyyy/mm/dd) Soumission Administrateur de projets	
		Project no. Drawing no.	No. du projet No. du dessin	
drawing <b>MECHANICAL LEGEND</b> REF. DWG : M-001 REV.1	dessin REF. DWG : M-001 REV.1			R.083736 SKT-001



2018-03-19

project <b>SIR LEONARD TILLEY BUILDING ANNEX FIT-UP</b> 719 HERON RD, OTTAWA ONTARIO	projet <b>SIR LEONARD TILLEY BUILDING ANNEX FIT-UP</b> 719 HERON RD, OTTAWA ONTARIO	Designed By <b>B. TREMBLAY</b>	Conçu par <b>B. TREMBLAY</b>	Public Works and Government Services Canada  Real Property Branch	Travaux publics et services gouvernementaux Canada  Direction générale des biens immobiliers		
		Date 	(yyyy/mm/dd)			Date 	(yyyy/mm/dd)
drawing <b>MECHANICAL CONTROLS</b> REF. DWG : M-500 REV.1 (DETAIL 1 & 2)	dessin <b>MECHANICAL CONTROLS</b> REF. DWG : M-500 REV.1 (DETAIL 1 & 2)	Reviewed By <b>S. GEOFFROY</b>	Examiné par <b>S. GEOFFROY</b>	Project no. <b>R.083736</b>	No. du projet		
		Date 	(yyyy/mm/dd)	Approved By <b>S. GEOFFROY</b>	Approuvé par <b>S. GEOFFROY</b>	Drawing no. <b>SKT-002</b>	No. du dessin
		Date 	(yyyy/mm/dd)	Tender <b>IKENNA IKEAGWUANI</b>	Soumission		
		Project Manager	Administrateur de projets				

**Partie 1 Général****1.1 NORMES DE RÉFÉRENCE**

- .1 Santé Canada/Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)
  - .1 Fiches signalétiques (FS).
- .2 National Fire Protection Association (NFPA)
  - .1 NFPA 10, Standard for Portable Fire Extinguishers.

**1.2 DOCUMENTS/ÉCHANTILLONS À SOUMETTRE POUR APPROBATION/INFORMATION**

- .1 Soumettre les documents et les échantillons requis conformément à la section 01 00 10 Instructions générales.
- .2 Fiches techniques
  - .1 Soumettre les fiches techniques requises ainsi que les spécifications et la documentation du fabricant. Les fiches techniques doivent indiquer les caractéristiques des produits, les critères de performance, les dimensions, les contraintes et la finition.
- .3 Soumettre les dessins d'atelier requis.
- .4 Assurance/contrôle de la qualité : soumettre les documents et les échantillons requis conformément à la section 01 00 10 Instructions générales.
  - .1 Instructions du fabricant : soumettre les instructions d'installation fournies par le fabricant, y compris toute indication visant des méthodes particulières de manutention, de mise en oeuvre, de nettoyage.
- .5 Documents/Éléments à remettre à l'achèvement des travaux
  - .1 Fournir les fiches d'exploitation et d'entretien requises et les joindre au manuel mentionné à la 01 00 10 Instructions générales .

**1.3 TRANSPORT, ENTREPOSAGE ET MANUTENTION**

- .1 Conditionnement, transport, manutention et déchargement
  - .1 Transporter, entreposer et manutentionner les matériaux et les matériels conformément à la section 01 00 10 Instructions générales.

**1.4 GESTION ET ÉLIMINATION DES DÉCHETS**

- .1 Manipulation et élimination des déchets générés par les travaux de la présente section, y compris les matériaux d'emballage, conformément à la section 01 74 19 – Gestion et élimination des déchets et au plan de gestion des déchets qui y est spécifié.
  - .1 Enlever les contenants et les bacs de recyclage du site et éliminer les matériaux dans une installation appropriée.

**Partie 2      Produit****2.1      EXTINCTEURS À POUVRE POLYVALENTE (EX-1)**

- .1      Extincteurs à poudre polyvalente, à pression permanente, rechargeables, munis d'un tuyau souple et d'un ajutage avec robinet d'arrêt, homologués ULC, pour feux des classes A, B et C (4A:80B:C).
  - .1      Capacité de 4.5 kg ou selon les indications.

**2.2      EXTINCTEURS À GAZ CARBONIQUE (SALLE INFORMATIQUE, EX-3)**

- .1      Extincteurs à gaz carbonique, munis d'une poignée isolée et d'un ensemble tuyau souple et cornet de projection; à commande par robinet à levier à fermeture automatique ou levier à presser; complètement chargés, homologués ULC, pour feux des classes B et C.
  - .1      Capacité de 6.8 kg ou selon les indications.

**2.3      SUPPORTS POUR EXTINCTEURS**

- .1      Supports du type recommandé par le fabricant des extincteurs.

**2.4      ARMOIRES POUR EXTINCTEURS**

- .1      Armoires pour montage semi-encasté selon les indications, en acier de 1.6 mm d'épaisseur, avec porte en acier de 2.5 mm d'épaisseur s'ouvrant à 180 et munie d'un dispositif de verrouillage.
- .2      Armoires ayant un degré de résistance au feu équivalant à celui de l'ouvrage sur lequel elles seront installées.
- .3      Portes d'armoire : avec panneau métallique.
- .4      Revêtement de finition
  - .1      Caisse : revêtue d'une peinture primaire.
  - .2      Porte et cadre : en acier inoxydable, au fini satiné numéro 4.

**2.5      MARQUAGE**

- .1      Extincteurs marqués conformément aux recommandations de la norme ANSI/NFPA 10.
- .2      Attacher, coller ou apposer, sur l'extincteur, avec inscription bilingue indiquant l'année et le mois de l'installation. Un espace doit être prévu pour l'inscription des dates d'entretien périodique.

**Partie 3      Exécution****3.1      INSTRUCTIONS DU FABRICANT**

- .1      Conformité : se conformer aux exigences, recommandations écrites du fabricant, y compris à tout bulletin technique disponible, aux instructions relatives à la manutention, à l'entreposage et à la mise en oeuvre des produits, et aux indications des fiches techniques.

**3.2 INSTALLATION**

- .1 Installer ou monter les extincteurs dans des armoires ou sur des supports conformément à la norme NFPA 10.

**3.3 CONTRÔLE DE LA QUALITÉ SUR PLACE**

- .1 Contrôles effectués sur place par le fabricant
  - .1 Le fabricant doit formuler des recommandations quant à l'utilisation du ou des produits, et effectuer des visites périodiques pour vérifier si la mise en oeuvre a été réalisée selon ses recommandations.

**FIN DE LA SECTION**

Solicitation No. - N° de l'invitation  
EJ078-182193

Amd. No. - N° de la modif.  
004

Buyer ID - Id de l'acheteur  
FG 362

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
20182193

File No. - N° du dossier  
FG362 EJ078-182193/A

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME  
R.03736.001

---

## **ADDENDA 003**

**Les modifications suivantes aux documents de soumission entrent en vigueur immédiatement. Le présent addenda fera partie des documents contractuels.**

## **DESSINS**

- .1 Dessin A010 COMPOSANTES:
  - .1 Pour DP-1.2 remplacer "CRITÈRES DE CONCEPTION STC 45" avec "CRITÈRES DE CONCEPTION STC 31".
  - .2 Sur le dessin D1 / A010, changer la dimension 2000 à 600.
  - .3 Dans DESCRIPTIONS DE L'ASSEMBLAGE DES PLAFONDS, SFRM, supprimer " PEINDRE L'ENSEMBLE DES DEUX PRODUITS « SFRM » ET « SFRM EXISTANTS »."
- .2 Dessin A201 PLAN D'ÉTAGE AU NIVEAU 01:
  - .1 Changer le poids de la ligne en échelle de gris pour les portes 100B, 107A
  - .2 Ajouter la note 48:  
48 Aux joints entre les dalles de béton existantes et les nouvelles dalles de béton, percer une nouvelle goupille 10M dans la résine d'époxy. Goujon à prolonger d'au moins 100 mm dans la dalle existante et de 300 mm dans la nouvelle dalle.
  - .3 Au 1 / A201, ajouter Note 48 leader aux joints entre les anciennes et les nouvelles dalles extérieures (3 joints).
- .3 Dessin A202 PLAN D'ÉTAGE AU NIVEAU 02:
  - .1 Changer le poids de la ligne en échelle de gris pour les portes 212.
- .4 M-100 – Mécanique – Protection incendie et plomberie - nouvel aménagement, rév. 1 (dessin modifié, non émis)
  - .1 Supprimer entièrement l'identification des extincteurs identifiés par « EX.2 ».  
Remplacer par : identification no. « EX.1 ».
- .5 M-320 – Mécanique – Diagramme de tuyauterie, rév. 1 (dessin modifié, non émis)
  - .1 Dans le diagramme du condenseur CD-001-L01, supprimer entièrement l'identification du ventilo-convecteur FC-001A-L01.  
Remplacer par : FC-001-L01.

## **DEVIS**

- .1 Section 09 84 13 Panneaux Suspendus D'insonorisation
  - .1 Dana l'article 2.1.2.4, supprimer dimensions et couleurs:
    - .1 HP1.1
    - .5 HP2.2
    - .6 HP2.3

**Les modifications suivantes aux documents de soumission entrent en vigueur immédiatement. Le présent addenda fera partie des documents contractuels.**

- .2 Section 10 22 19 Cloisons Démontables
  - .1 Ajouter article 1.1.7
    - .7 Section 10 11 19 Tableaux Blancs et Tableaux d’affichage.
  - .2 Remplacer article 2.2.3.6 avec:
    - .6 Le système de cloisons démontables et ses composants doivent être installés sans perçage ni vissage dans les planchers ou les cloisons en plaques de plâtre. Le système de cloisons démontables et ses éléments doivent pouvoir s’installer sans percer de trou ou visser de vis dans les planchers ou les cloisons en panneaux de gypse.
  - .3 Supprimer article 2.2.1.2.2 (Panneau de verre double: STC 38).
  
- .3 (Devis français seulement) – Section 25 01 11 – SGE – Démarrage, vérification et mise en service
  - 1. Supprimer l’article 1.6.3 en entier.  
Remplacer par : ABROGÉ
  - 2. Supprimer l’article 1.6.4 en entier.  
Remplacer par : ABROGÉ
  - 3. Ajouter les articles 1.6.5, 1.6.6 et 1.6.7 suivants :
    - .5 ABROGÉ
    - .6 Charger les logiciels du projet dans le système.
    - .7 Effectuer les essais selon les exigences.
  - 4. Supprimer l’article 1.7 en entier.  
Remplacer par : ABROGÉ
  - 5. Ajouter l’article 1.8 suivant :  
1.8 ABROGÉ
  - 6. Ajouter le paragraphe 1.9 suivant :  
1.9 GESTION ET ÉLIMINATION DES DÉCHETS
    - .1 Manipuler et éliminer les déchets générés par les travaux de la présente section, y compris les matériaux d’emballage, conformément à la section 01 74 19 Gestion et Élimination des Déchets et au plan de gestion des déchets qui y est spécifié.
      - .1 Enlever les contenants et les bacs de recyclage du site et éliminer les matériaux dans une installation appropriée.
  
- .4 (Devis français seulement) – Section 25 01 12 – SGE – Formation
  - 1. Ajouter l’article 1.4 et par la suite décaler la numérotation en entier.  
1.4 ABROGÉ
  
- .5 (Devis français seulement) – Section 25 05 01 – SGE Prescriptions générales
  - 1. Ajouter le paragraphe 1.1.8 suivant et par la suite décaler la numérotation en entier.  
.8 ABROGÉ
  - 2. Supprimer l’article 1.5.4.2 en entier.  
Remplacer par: Utiliser des symboles non-linguistiques pour affichage sur les terminaux graphiques, là où c’est possible. Toutes les autres informations doivent être présentées en anglais et français.
  - 3. Ajouter l’article 1.6.3.6 suivant et par la suite décaler la numérotation.

**Les modifications suivantes aux documents de soumission entrent en vigueur immédiatement. Le présent addenda fera partie des documents contractuels.**

- .6 ABROGÉ.
- 4. Ajouter l'article 1.7 et par la suite décaler la numérotation.  
1.7 ABROGÉ
- .6 (Devis français seulement) – Section 25 05 02 – SGE – Documents et échantillons à soumettre et processus d'examen
  - 1. Supprimer l'article 1.4.4 en entier.  
Remplacer par: Les copies papier doivent être complètement indexées et coordonnées pour assurer la conformité aux spécifications et aux exigences des dessins, et être disposée dans la même séquence que les devis et faire l'objet d'une référence croisée avec la section de devis et le numéro de paragraphe.
- .7 (Devis français seulement) – Section 25 05 60 – SGE – Installation
  - 1. Ajouter l'article 1.5 suivant et par la suite décaler la numérotation.  
1.5 ABROGÉ
  - 2. Ajouter l'article 3.9.1.1 suivant et par la suite décaler la numérotation.  
.1 ABROGÉ
- .6 (Devis français seulement) – Section 25 10 02 – SGE – Postes de travail
  - 1. Ajouter l'article 1.6 suivant et par la suite décaler la numérotation.  
1.6 ABROGÉ
- .7 (Devis français seulement) – Section 25 30 01 - SGE – Contrôleurs de bâtiments
  - 2. Ajouter l'article 1.7 suivant et par la suite décaler la numérotation.  
1.7 ABROGÉ
  - 3. Supprimer le paragraphe 2.4.6.1 en entier.  
Remplacer par: Le système doit pouvoir générer en direct des logiques de commande (CDL) particulières à un projet, programmées dans une RAM ou une EEPROM et sauvegardées sur les postes de travail. Le Représentant du Ministère doit avoir accès aux algorithmes pour pouvoir les modifier ou en créer de nouveaux et les intégrer aux logiques de commande des contrôleurs de bâtiments (CB) à partir du poste de travail opérateur.
- .8 Section 28 10 00 – Système de contrôle d'accès
  - 1. Supprimer l'article 2.1.1 en entier.  
Remplacer par : Un système Enterprise SMS de ICS est actuellement installé dans un site distant. Tous les matériaux doivent être sélectionnés pour assurer la compatibilité avec le système existant du site distant. Le système actuellement installé au site est désuet et doit être enlever en entier tel qu'indiqué au dessins.

**Les modifications suivantes aux documents de soumission entrent en vigueur immédiatement. Le présent addenda fera partie des documents contractuels.**

.9 Section 28 16 00 – Détection d'intrusion

1. Supprimer l'article 2.1.1 en entier.

Remplacer par : Un système Entreprise SMS de ICS est actuellement installé dans un site distant. Tous les matériaux doivent être sélectionnés pour assurer la compatibilité avec le système existant du site distant. Le système actuellement installé au site est désuet et doit être enlever en entier tel qu'indiqué au dessins.

.10 Section 28 16 10 – Système de bouton panique

1. Supprimer l'article 2.1.1 en entier.

Remplacer par : Un système Entreprise SMS de ICS est actuellement installé dans un site distant. Tous les matériaux doivent être sélectionnés pour assurer la compatibilité avec le système existant du site distant. Le système actuellement installé au site est désuet et doit être enlever en entier tel qu'indiqué au dessins.

FIN DE L'ADDENDA